

# Les ÉCHOS ))) de Saint-Cast Le Guildo

N° 80

Le Journal municipal de la commune  
avril 2016



Notre dossier :  
Les commerces et la  
restauration d'hier  
et d'aujourd'hui  
en page 10

[www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

**PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL BD  
CAST'IN BULLES les 7 et 8 mai 2016**  
à la salle d'Armor → p 22

► **Vide Grenier :**  
le dimanche 24 avril à  
Saint-Cast Le Guildo  
+ d'infos en p 14

► **Courses cyclistes :**  
50<sup>e</sup> grand prix de la Croix  
aux Merles le 15 mai 2016  
+ d'infos en p 16



# ÉDITO

## Renforcer l'attractivité de Saint-Cast Le Guildo

*Lors des dernières élections, nous avons clairement exprimé notre souhait de dynamiser et renforcer l'attractivité de Saint-Cast-le-Guildo tout en maîtrisant nos investissements.*



### Solidarité avec la Belgique

Les graves attentats survenus mardi 22 mars à Bruxelles sont une nouvelle tragédie pour l'Europe. Deux attentats aveugles, violents et lâches ont provoqué la mort de 31 innocents et 270 blessés. Nos pensées émues vont vers les victimes et leurs familles. C'est une attaque supplémentaire contre nos valeurs et nos sociétés ouvertes. A travers les attentats de Bruxelles, c'est toute l'Europe qui est frappée. De nombreux belges fréquentent notre station et nous voulons leur témoigner toute notre solidarité

**"Aujourd'hui, nous sommes tous bruxellois"**

Une des premières étapes a été franchie grâce à la **construction d'une nouvelle station d'épuration au Guildo** dont le début des travaux est prévu pour ce mois-ci.

Construction vitale pour des raisons sanitaires et économiques ; aménagement nécessaire si nous souhaitons que de nouveaux pavillons sortent de terre et que de nouvelles familles s'installent sur notre commune.

L'étude de **l'aménagement du centre-bourg** est actuellement en cours. Vous avez été nombreux à vous déplacer lors de la réunion publique du 21 janvier 2016 et nous vous en remercions. Notre volonté, là encore, est bien de permettre l'apport d'une nouvelle population dans ce quartier par une densification urbaine, de favoriser le fonctionnement des équipements et des services liés aux écoles et de renforcer l'attractivité du centre par le réaménagement de la place centrale et des voies de circulation.

Le dynamisme d'une commune passe, aussi, par sa capacité à soutenir et à améliorer son offre culturelle et sportive. C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien, en associant les divers représentants des associations castines à nos réflexions et projets.

Récemment, la Commission Jeunesse et Sport élargie à un groupe de travail de personnes issues de la vie associative, s'est réunie afin d'entamer le travail pour la **construction d'une salle multifonctions à dominante sportive**. Grâce à l'estimation des besoins qui a émergé lors de cette réunion, un cahier des charges est en cours d'élaboration. Nous espérons pouvoir le soumettre très rapidement à la commission Jeunesse et Sports. Il apparaît comme une évidence que ce type d'équipement fait défaut sur notre commune et sur le territoire de l'actuelle Communauté de communes. C'est un réel besoin pour l'ensemble de la population, des scolaires aux retraités.

C'est un enjeu de santé publique, diversifier l'offre sportive, c'est être garant d'une bonne santé pour tous ! Enjeu touristique aussi car cette infrastructure permettra, nous

l'espérons, la venue de nombreuses équipes départementales voire régionales.

Il n'existe qu'une seule salle sportive et pouvant accueillir de l'évènementiel, celle de Matignon, qui est déjà très utilisée par les écoles, le collège et les associations locales.

Le Conseil communautaire n'a pas hésité à mettre ce projet dans le Contrat de Territoire car il s'agit certes d'un projet communal mais également d'un projet d'équipements structurants intercommunal. Ainsi, la somme de 150 000 € de l'enveloppe intercommunale pourrait être allouée pour notre salle multifonctions à dominante sportive, en plus des 84 333€ déjà prévus pour Saint-Cast le Guildo (comme pour l'ensemble des autres communes de l'intercommunalité).

Cette salle sera implantée entre le terrain des sports de Saint Cast et la piscine municipale car nous souhaitons créer un véritable pôle sportif sur la commune autour des équipements déjà existants, point plage, terrain de foot, soccer, tennis. Nous souhaitons y ajouter également un futur skate parc et un terrain de pétanque.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal, a, d'ores et déjà, émis un avis favorable à la modification simplifiée du PLU de la zone Uths, anciennement réservée au projet Pierre et Vacances, afin de pouvoir y réaliser la construction de cette salle multifonctions à dominante sportive (début de construction envisagé courant 2017).

Toujours dans cette même optique, la **construction du nouvel office de tourisme** consolidera la position de Saint Cast le Guildo comme « **station classée de tourisme** » et permettra de **renforcer la marque « qualité tourisme »** de notre office. Le marché de construction a été attribué à un cabinet d'architecture local, MGA, situé rue de l'Hilda. Les premières esquisses ont été présentées à la Municipalité et à l'équipe de l'office de tourisme. La qualité du travail proposée est à la hauteur de nos attentes, nous avons hâte de pouvoir présenter ce projet au conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble de la population et de le voir aboutir (pour rappel : ouverture avant l'été 2017).

Magali EGRIX - Adjoint au Maire

# LES INFOS de la Mairie

## ▼ SÉCURITÉ

### Inspection annuelle de la brigade de gendarmerie de Matignon

Mercredi 9 mars, M<sup>me</sup> le Maire a reçu dans la salle d'honneur de l'Hôtel, le commandant du peloton de gendarmerie de Dinan, le commandant Graffouillère, qui procédait à l'inspection annuelle de la brigade de Matignon.

En présence du Président et des Maires du territoire intercommunal, madame le Maire a accueilli dans l'Hôtel de ville, le commandant Graffouillère. Ce dernier a remis des distinctions aux gendarmes de la brigade de Matignon pour des enquêtes menées avec brio. La matinée s'est achevée par un vin d'honneur offert par la gendarmerie.



> Édito	p 2
> Les infos de la Mairie	p 3
> Les échos du Conseil Municipal	p 4
> Dossier commerces	p 10
> Les travaux	p 13
> État Civil	p 14
> Permis de construire	p 14
> Les infos pratiques	p 15
> Vie des associations	p 16
> Grand Quizz 2016	p 17
> St-Cast Le Guildo crée l'évènement	p 18
> Cinéma EDEN	p 20

#### Mairie de Saint-Cast le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville  
22 380 ST-CAST-LE GUILDO  
Tél. : 02 96 41 80 18  
mairie@saintcastleguildo.fr  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi :  
9 h-12 h et 14 h-17 h  
et le samedi : 9h -12h

#### Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILDO  
Tél : 02 96 41 07 07  
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr  
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi,  
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi :  
9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h,  
Samedi : 10h-12h.

#### Site internet :

[www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

#### Directrice de la publication :

Josiane ALLORY

#### Comité éditorial :

Olivier COJEAN, Thomas JARRY,  
Christian LANCELOT, Frédérique  
BRÉBANT, Géraldine DESCOMES,  
Annie LEBLANC, Agnès DURAND.

#### Photo de couverture :

Bernard ISERN

#### Dépôt légal imprimerie 2005

#### Conception - mise en page :

Rayures et Pointillés  
46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 80 49 44  
[www.rayuresetpointilles.com](http://www.rayuresetpointilles.com)

#### Impression et façonnage :

TPI - L'Enseigne de l'Abbaye  
35830 BETTON - Tél. 02 99 55 74 55  
[www.technicplusimpression.fr](http://www.technicplusimpression.fr)

▼ **INFRASTRUCTURES**

## Le point sur la salle d'Armor

Voilà un peu plus d'une année que la salle d'Armor est opérationnelle et ouverte à l'exploitation. Nous avons promis de réaliser un bilan après sa mise en fonction.

La location de la salle d'Armor a rapporté à la commune en 2015: 7560 €  
Les montants des locations pour l'année 2016 sont en augmentation d'autant que d'autres réservations peuvent encore survenir. Montant prévisionnel: 11620 €. Petit à petit, la salle d'Armor se fait connaître. Le taux d'occupation sera en progression pour l'année 2016.

### LE BÂTIMENT

Cette salle représente un atout indiscutable pour notre commune. La rénovation a permis plus de luminosité grâce à ses nombreuses ouvertures, offrant un panorama unique aux utilisateurs. Malheureusement, seule la grande salle est exploitable. Des problèmes subsistent mais nous travaillons pour les réduire.

- Le système de chauffage choisi n'est malheureusement pas approprié à l'exploitation de la salle. Il n'offre



ni souplesse, ni confort et fonctionne toujours à pleine puissance. Nous cherchons des solutions...

- L'ouverture de la scène, un local de rangement pour les tables et chaises (non prévu à la conception) sont bien sûr toujours à l'étude mais soumis au règlement du problème de chauffage.

### LE FONCTIONNEMENT

Petit à petit, nous tentons d'améliorer la fonctionnalité de la salle. Les traiteurs qui, dans un premier temps nous avaient

annoncé leur refus pour des soucis de fonctionnalité de l'office, reviennent...

Après concertation avec eux, la commune a dû investir dans des tables en inox supplémentaires pour la préparation des plats. Celles-ci sont dressées dans la Rotonde, investie par les traiteurs.

La commune a dû acquérir des chariots fermés afin d'acheminer dans des conditions d'hygiène normales les assiettes et plats par les monte-charges (l'intérieur des conduits n'avait pas d'habillage). Un four neuf sera installé derrière le bar dans la Rotonde afin de réchauffer les assiettes (cheminement trop long entre la cuisine du sous-sol et l'étage). Tous ces aménagements et acquisitions devront permettre une meilleure fonctionnalité et ainsi engendrer une occupation plus importante de notre salle d'Armor dans l'avenir.

### OCCUPATION DE LA SALLE D'ARMOR 2015 - 2016\* (\*hors réservations à venir)

		jan	fév	mar	avr	mai	juin	juill	aou	sep	oct	nov	déc	Total
Occupation 2015	payant					2	1	1	3	2				9
	gratuit	1	3	7	3	2	3	2			2	3	7	33
Occupation Réserve 2016*	payant			1	1	2	2	2	5	1	1			15
	gratuit	2		4	5	2	1	1	1	2	2	1	4	25

Pour information, une occupation peut comprendre plusieurs jours successifs (ex: avril 2016: 6 réservations pour 12 jours d'occupation). Les mariages, prévus au nombre de 12 en 2016 se déroulent systématiquement le week-end (trois jours). Les associations communales bénéficient de plusieurs gratuités durant l'année.

# Les ÉCHOS du Conseil Municipal

## du 4 mars 2016

Pour information, l'intégralité de ce conseil est affiché en Mairie et consultable sur le site de la mairie : [www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

### ► FINANCES

#### ■ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les déci-

sions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de

chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

))) **LE CONSEIL MUNICIPAL Déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.**

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 4 mars 2016 (suite)

### ■ ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Après avoir entendu le rapport de Mme ALLORY,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes

de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que M. MONTFORT a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Josiane ALLORY, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à M. MONTFORT pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif 2015 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2015 dressé par le comptable,

))) En l'absence de Mme le Maire,  
LE CONSEIL MUNICIPAL ARRÊTÉ le compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi (tableau 1) :

**TABLEAU 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

BUDGETS	DÉPENSES	RECETTES	EXCÉDENT	DÉFICIT	PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS AU COMPTE 1068
<b>EAU</b>					
Fonctionnement	416 180,88 €	682 899,04 €	266 718,16 €		<b>266 718,16 €</b>
Investissement	557 571,31 €	513 651,27 €		43 920,04 €	
<b>ASSAINISSEMENT</b>					
Fonctionnement	394 646,16 €	885 087,86 €	490 441,70 €		<b>490 441,70 €</b>
Investissement	322 820,20 €	772 779,78 €	449 959,58 €		
<b>CAMPINGS</b>					
Fonctionnement	180 403,14 €	237 348,46 €	56 945,32 €		<b>56 945,32 € €</b>
Investissement	7 115,42 €	122 531,06 €	115 415,64 €		
<b>V.V.F</b>					
Fonctionnement	257,80 €	257,80 €			/
Investissement		270,00 €	270,00 €		
<b>CUISINE CENTRALE</b>					
Fonctionnement	414 475,74 €	456 527,74 €	42 052,00 €		/
Investissement	47 917,96 €	105 638,70 €	57 720,74 €		
<b>R.A.T</b>					
Fonctionnement	14 059,11 €	14 059,11 €			/
Investissement					
<b>TENNIS</b>					
Fonctionnement	170 065,79 €	179 728,62 €	9 662,83 €		<b>9 662,83 €</b>
Investissement	9 112,80 €	3 647,79 €		5 465,01 €	
<b>PORT</b>					
Fonctionnement	889 033,42 €	889 033,42 €			/
Investissement	543 900,35 €	1 324 901,22 €	781 000,87 €		
<b>COMMUNE</b>					
Fonctionnement	8 199 490,15 €	10 324 790,98 €	2 125 300,83 €		<b>1 532 201,70 €</b>
Investissement	2 404 605,32 €	2 515 167,71 €	110 562,39 €		
<b>LOTISSEMENT Bel Air</b>					
Fonctionnement		24 144,17 €	24 144,17 €		/
Investissement	36 639,02 €			36 639,02 €	
<b>TOTAL</b>	<b>14 608 294,57 €</b>	<b>19 052 464,73 €</b>	<b>4 530 194,23 €</b>	<b>86 024,07 €</b>	<b>2 299 024,39</b>

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 4 mars 2016 (suite)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser. VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### ■ AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET COMMUNAL

> Excédent de fonctionnement : ..... 2 125 300,83 €  
> Montant affecté au compte 1068 : ..... 1 532 201,70 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de réaliser cette affectation de résultat Par 19 Voix POUR et 4 Voix Contre (M. HERVE, M<sup>me</sup> MICHEL, M<sup>me</sup> QUE-NOUAULT, M. VILT)

### ■ AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

> Excédent de fonctionnement : ..... 490 441,70 €  
> Montant affecté au compte 1068 : ..... 490 441,70 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de réaliser cette affectation de résultat

### ■ AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE D'EAU

> Excédent de fonctionnement : ..... 266 718,16 €  
> Montant affecté au compte 1068 : ..... 266 718,16 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de réaliser cette affectation de résultat

### ■ AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 AU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET TENNIS

> Excédent de fonctionnement : ..... 9 662,83 €  
> Montant affecté au compte 1068 : ..... 9 662,83 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de réaliser cette affectation de résultat

### ■ CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'OPÉRATION « STATION D'ÉPURATION DU GUILDO »

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE le tableau ci-après :  
STATION D'ÉPURATION DU GUILDO  
> Coût de l'opération : ..... 1 248 008 € TTC  
> 2016 : ..... 748 804,80 €  
> 2017 : ..... 499 203,20 €

### ■ VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2016

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE les taux suivants :  
> Taxe d'habitation : ..... 27,18 %  
> Taxe foncière bâti : ..... 19,70 %  
> Taxe foncière non bâti : ..... 49,99 %

### ■ OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE AU CCAS – ANNÉE 2016

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de subventionner le budget du C.C.A.S de 22 600 € au titre de l'année 2016. Cette somme sera inscrite à l'article 67362 du budget communal.

### ■ MISE EN ŒUVRE D'UNE PROVISION SEMI-BUDGÉTAIRE POUR RISQUE FINANCIER SUR LE BUDGET COMMUNAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Sur la base des divers éléments du dossier, il est proposé de fixer cette provision pour l'année 2016 sur les budgets suivants

> Budget Commune : ..... 1 256 138,75 €  
> Budget Tennis : ..... 112 603,42 €  
> Budget Campings : ..... 50 785,63 €  
> Budget Eau : ..... 69 873,04 €  
> Budget

Assainissement : ..... 159 359,59 €  
> Budget Port : ..... 102 445,69 €

Ces montants pourront faire l'objet d'un réajustement en fonction de l'évolution du risque pour l'année 2016. Cette provision serait constituée dans le cadre du régime dit « de droit commun » ; il s'agirait donc d'une provision semi-budgétaire qui serait inscrite en dépense de fonctionnement sans contrepartie en recettes d'investissement.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la constitution d'une provision pour

TABLEAU 2 - BUDGETS ANNEXES - BUDGET PRIMITIF 2016

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
SERVICE D'EAU	573 089,07 €	574 097,29 €	1 147 186,36 €
SERVICE ASSAINISSEMENT	544 441,38 €	1 933 436,80 €	2 477 878,18 €
V.V.F.	350,00 €	270,00 €	620,00 €
LOTISSEMENT « BEL AIR »	120 784,17 €	73 279,02 €	194 063,19 €
REGIE AUTONOME DE TRANSPORT	14 376,02 €	/	14 376,02 €
CUISINE CENTRALE	416 533,82 €	76 432,22 €	492 966,04 €
CAMPINGS	218 110,32 €	115 415,64 €	333 525,96 €
TENNIS DE LA GARDE	123 041,60 €	14 859,01 €	137 900,61 €
PORT	782 290,26 €	2 322 143,38 €	3 104 433,64 €

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 4 mars 2016 (suite)

risques financiers. Les crédits correspondants feront l'objet d'une inscription au compte 6865.

### ■ VOTE DES BUDGETS ANNEXES – BUDGET PRIMITIF 2016

La Commission de Finances, élargie au Conseil Municipal, s'est réunie le 18 février 2016 pour examiner le projet de Budget Primitif 2016. Celui-ci est présenté à l'Assemblée. Il est rappelé que le budget doit être voté par chapitre en fonctionnement et, par opération, en investissement. (tableau 2)

### ■ VOTE DU BUDGET COMMUNAL – BUDGET PRIMITIF 2016

#### SECTION FONCTIONNEMENT :

(tableau 3)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL Par 18 Voix POUR et 5 Voix Contre (M. HERVE, M<sup>me</sup> MICHEL, M. PRODHOMME, M<sup>me</sup> QUENOVAULT, M. VILT) DÉCIDE d'approuver la section de fonctionnement du projet de budget commune pour l'exercice 2016.

#### SECTION INVESTISSEMENT :

(tableau 4)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL Par 18 Voix POUR et 5 Voix Contre (M. HERVE, M<sup>me</sup> MICHEL, M. PRODHOMME, M<sup>me</sup> QUENOVAULT, M. VILT) DÉCIDE d'approuver les dépenses et les recettes non affectées de la section d'investissement. – DÉCIDE d'approuver les opérations de la section d'investissement

Le Budget Primitif Commune 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

> fonctionnement : ..... 8 859 282,37 €  
> Investissement : ..... 3 185 249,76 €  
> TOTAL : ..... 12 044 532,13 €

### ■ ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES IRRÉCOUVRABLES – BUDGET COMMUNE 2013/2014

))) LE CONSEIL MUNICIPAL EST FAVORABLE à l'admission en non-valeur des titres suivants : (cantine)  
Année 2013 : 149,60 €  
Année 2014 : 446,60 €

### ■ AVANCE DE TRÉSORERIE DE 30 % AU TITRE DES AIDES FINANCIÈRES ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2015

))) LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable

TABLEAU 3 - BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
002 excédent de fonctionnement	593 099,13 €		
013 Atténuations de charges	70 000,00 €	011 Charges à caractère général	1 408 342,64 €
70 Produits de services	338 940,36 €	012 charges de personnel	2 558 350,00 €
73 Impôts et taxes	5 748 021,88 €	014 Atténuations de charges	982 000,00 €
74 Dotations, subventions et participations	1 642 280,00 €	65 Charges de gestion courante	1 617 959,51 €
75 Autres produits de charges courantes	205 224,69 €	66 Charges financières	133 488,18 €
76 Produits financiers	12,00 €	67 Charges exceptionnels	2 000,00 €
77 Produits exceptionnels	20 000,00 €	022 Dépenses imprévus	22 755,92 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	241 704,31 €	023 virement de la section d'investissement	613 099,13 €
		042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 148,24 €
		68 Dotations aux provisions	1 256 138,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 859 282,37 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 859 282,37 €</b>

TABLEAU 4 - BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT 2016

Recettes		Dépenses		Reste à réaliser	BP
<b>Opérations non affectées</b>		<b>Opérations non affectées</b>			<b>1 063 043,53 €</b>
001 Excédent d'investissement	110 562,39 €	16 emprunts et dettes assimilées			812 650,92 €
10 Dotations, fonds divers	1 747 201,70 €	041 opérations patrimoniales			8 688,30 €
16 emprunts et dettes assimilées	384 652,00 €	040 Opérations d'ordre de transfert			241 704,31 €
024 produits de cessions	40 000,00 €				
040 opérations de transferts	265 148,24 €				
041 Opérations patrimoniales	8 688,30 €				
023 virement section fonctionnement	613 099,13 €				
		<b>liste des opérations</b>			
		110 acq terrains	86 000,00 €		95 000,00 €
		112 sécurité incendie			6 000,00 €
		113 acq matériels	9 958,61 €		59 122,66 €
		114 Acq véhicules	24 163,00 €		38 000,00 €
144 salle d armor	913,00 €	116 études aménagement urbains	22 743,00 €		5 000,00 €
145 Pluvial	14 985,00 €	118 voirie	36 341,49 €		180 000,00 €
		134 bâtiments	2 039,23 €		230 000,00 €
		136 espaces verts			40 000,00 €
		138 extension éclairage public	58 687,51 €		20 000,00 €
		139 effacement réseaux	24 359,91 €		
		141 signalisation	243 745,73 €		15 000,00 €
		142 environnement tourisme	8 820,00 €		99 500,00 €
		144 complexe armor	24 224,41 €		100 000,00 €
		145 pluvial	6 464,00 €		57 500,00 €
		164 office du tourisme	59 536,68 €		370 000,00 €
		165 salle multifonctions			200 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 185 249,76 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>607 083,57 €</b>		<b>2 578 166,19 €</b>

### ■ POUVOIRS DU MAIRE – DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – ARTICLES L2122-22, L2122-23, L1618-1, L1618-2 ET R1618-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

))) LE CONSEIL MUNICIPAL (M<sup>me</sup> le Maire n'a pas pris part au vote) DONNE délégation à M<sup>me</sup> le Maire, pour l'exécution du budget 2016 pour procéder :

- 1) À la RÉALISATION DES EMPRUNTS destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- 2) À la SOUSCRIPTION D'OUVERTURES DE

#### CRÉDITS DE TRÉSORERIE

- 3) À la RÉALISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES UTILES À LA GESTION DES EMPRUNTS et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- 4) À PRENDRE LES DÉCISIONS MENTIONNÉES AU III DE L'ARTICLE L 1618-2 en ce qui concerne les régies, sans personnalité morale, dans les conditions du a) de l'article 2221-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sous réserve des dispositions du c) de ce même article et de passer à cet effet les actes nécessaires (DÉROGATION À L'OBLIGATION DE DÉPÔT DES FONDS AUPRÈS DE L'ÉTAT - OPÉRATIONS DE PLACEMENT).

>>>>

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 4 mars 2016 (suite)

5) Le Maire INFORMERA LE CONSEIL MUNICIPAL DES OPÉRATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS reçues ainsi qu'il est prévu à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ■ OFFICE DE TOURISME – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R) – PROGRAMME 2016

M<sup>me</sup> EGRIX demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à solliciter une subvention au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (D.E.T.R) – Exercice 2016 pour la Reconstruction de l'office de tourisme et la construction d'un espace de bureau » dont le montant des travaux a été estimé à 380 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel:

SUBVENTION SOLLICITÉE: D.E.T.R

De 76 000,00 € à 114 000,00 € • 20 à 30 % du montant des travaux (hors frais annexes)

L'estimation de l'ensemble du projet s'élève à 520 000,00 € TTC, soit 433 333,33 € HT.

M<sup>me</sup> EGRIX informe le Conseil Municipal que le calendrier prévisionnel de l'opération est arrêté comme suit:

Validation de l'Avant Projet Définitif: avril - mai 2016

Dépôt du permis de construire: avril - mai 2016

Démarrage des travaux: novembre 2016

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

### ■ CALE DE LA BOUVETTE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R) – PROGRAMME 2016

M. LORRE demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à solliciter une subvention au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (D.E.T.R) – Exercice 2016 pour la mise en sécurité de la cale de la Bouvette dont le montant des travaux a été estimé à 14 826,00 € HT.

Plan de financement prévisionnel:

SUBVENTION SOLLICITÉE:

• D.E.T.R: 5 189,10 € = 35 % du montant des travaux (hors frais annexes)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

### ■ SALLE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE – PROGRAMME 2016/2020

M<sup>me</sup> EGRIX demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à solliciter une subvention au titre du Contrat Départemental de Territoire Exercice 2016-2020 pour la construction d'une salle sportive et événementielle.

L'estimation de l'ensemble du projet s'élève à 1 905 000,00 € HT, soit 2 286 000,00 € TTC.

Plan de financement prévisionnel:

SUBVENTION SOLLICITÉE:

• CONTRAT TERRITOIRE 2016-2020: 234 333,00 € = 12,3 %

• D.E.T.R 2017: 571 500,00 € = 30 %

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

Par 19 Voix POUR et 4 Voix Contre (M. HERVE, M<sup>me</sup> MICHEL, M<sup>me</sup> QUE-NOUVAULT, M. VILT)



### ■ TRAVAUX DE VOIRIE LIÉS A LA SÉCURITÉ – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – PROGRAMME 2016

M. LORRE demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police – Exercice 2016 pour la réalisation de travaux de voirie liés à la sécurité pour la rue du Sémaphore.

Le coût des travaux a été estimé à 20 323,34 € HT.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE Par 22 Voix POUR et 1 Abstention (M. HERVE)

### ■ DEMANDE DE SUBVENTION – AGENCE DE L'EAU – TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

M. LORRE demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à solliciter une subvention auprès des organismes financeurs.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

### ■ AGENCE DE L'EAU – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ACCORD DE PROGRAMMATION – TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

M. LORRE informe l'assemblée que suite à la demande d'aide financière concernant l'extension et la mise aux normes de la station d'épuration de Notre Dame du Guildo, l'Agence de l'Eau a établi un accord de programmation dans lequel sont compilées des actions complémentaires à réaliser sur le réseau d'assainissement. Il demande au Conseil Municipal d'autoriser M<sup>me</sup> le Maire à signer cet accord de programmation et son annexe, joints à la présente délibération.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

### ■ AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, L'ASSOCIATION DES ŒUVRES PAROISSIALES ET LE COMITÉ DES FÊTES

M. COJEAN informe qu'il convient de signer une nouvelle convention tripartite par laquelle l'association diocésaine met à disposition de la Commune de Saint-Cast le Guildo un chapiteau de 600 places assises sise rue de Brie à Saint-Cast le Guildo afin de permettre au Comité des Fêtes d'organiser le festival du Jazz.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ M<sup>me</sup> LEBLANC, Présidente du Comité des Fêtes, ne participe pas au vote

## ▶ PERSONNEL

### ■ CRÉATION DE 3 POSTES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1<sup>RE</sup> CLASSE

Dans le cadre des avancements de grade 2016, après saisine du Comité Technique

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 4 mars 2016 (suite)

du 26 février 2016, M<sup>me</sup> le Maire demande au Conseil Municipal de CRÉER:

- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> février 2016
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 22 juin 2016

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE Par 22  
Voix POUR et 1 Abstention (M. VILT)

### URBANISME

#### AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. MENARD, rappelle que la modification simplifiée a pour objet, comme exposé dans le rapport de présentation de la modification n° 2:

- . la rectification d'une erreur matérielle;
- . des adaptations du règlement écrit de la zone UThs.
- que le dossier de modification a été mis à disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune du 14 décembre 2015 au 15/01/2016.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE Par 18  
Voix POUR, 4 Voix Contre (M. HERVE,  
M<sup>me</sup> MICHEL, M<sup>me</sup> QUENOVAULT, M. VILT)  
Et 1 Abstention (M. PRODHOMME)

#### AUTORISATION D'ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LES CONSORTS BEDFERT

M. MENARD, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que le terrain cadastré section 159 B n° 2696 appartenant aux Consorts BEDFERT situé à proximité du bien cadastré section 159 B n° 1252 (ancienne poste du GUILDO) appartenant à la commune, présente un intérêt pour la collectivité pour la réalisation d'un parking. En échange, la collectivité céderait à l'indivision BEDFERT, le terrain lui appartenant cadastré section 159 B n° 1256 conformément au document d'arpentage ci-joint.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

#### AUTORISATION D'ÉCHANGE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION D PARCELLE N° 147 APPARTENANT A M<sup>ME</sup> POULARD

M. MENARD, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que les ouvrages hydrauliques

du Château d'Eau de Roche Ven sont implantés sur le terrain voisin appartenant à M<sup>me</sup> POULARD Céline. Afin de régulariser cette situation, M. MENARD propose un échange de terrain entre la collectivité et M<sup>me</sup> POULARD Céline suivant le document d'arpentage ci-joint.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

#### AVIS SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DANS LE CADRE D'UNE DÉCLARATION DE PROJET

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-14 et L 300-6;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2012 approuvant le Plan Local d'Urbanisme;

Vu la procédure de déclaration de projet menée par la commune pour la démolition du bâtiment actuel de l'office de tourisme ayant été identifié au titre des éléments à protéger dans l'inventaire du patrimoine, en annexe du PLU;

Vu l'ordonnance de M. le Président du Tribunal Administratif désignant le commissaire enquêteur titulaire et le commissaire enquêteur suppléant en date du 08/12/2015;

Vu l'arrêt de M<sup>me</sup> le Maire en date du 18/12/2015 prescrivant l'enquête publique portant sur la démolition du bâtiment actuel de l'office de tourisme afin de construire un nouvel édifice répondant à toutes les exigences de son activité, et notamment aux exigences en terme d'accueil du public;

Vu les pièces constatant l'accomplissement des formalités de publicité et d'affichage de l'annonce de l'enquête publique; Vu le procès verbal de la réunion du 15 décembre 2015 où les personnes publiques mentionnées à l'article L.123-16 ont examiné conjointement les dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du PLU;

Vu le registre d'enquête publique ouvert en mairie de SAINT-CAST-LE-GUILDO dans le cadre de cette enquête qui s'est déroulée du 19/01/2016 AU 19/02/2016; Vu les conclusions en date du 20/02/2016 de M. le Commissaire Enquêteur et l'avis favorable émis par ce dernier à l'égard de l'intérêt général du projet et de la mise en compatibilité envisagée;

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

### DIVERS

#### PROJET DE PARC ÉOLIEN EN BAIÉ DE SAINT-BRIEUC – ENQUÊTE ADMINISTRATIVE PRÉALABLE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le 23 octobre 2015, les deux maîtres d'ouvrages, Ailes Marines et RTE, ont déposé en Préfecture les dossiers de demandes suivants accompagnés de l'étude d'impact du projet:

1°) - demande de concession d'utilisation du domaine public maritime au titre du Code Général de la propriété des personnes publiques,

2°) - demande de déclaration d'utilité publique (CUP) avec mise en compatibilité des documents d'urbanisme au titre des codes de l'énergie, de l'environnement, de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'urbanisme.

M. COJEAN souligne que ces demandes seront soumises à enquête publique unique au titre de l'article L 123-1 du code de l'environnement mais que, conformément aux dispositions réglementaires applicables, elles doivent faire également l'objet d'une consultation des services de l'Etat et des collectivités.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ces demandes.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE Par 22  
Voix POUR et 1 Voix Contre (M<sup>me</sup> LE-BLANC)

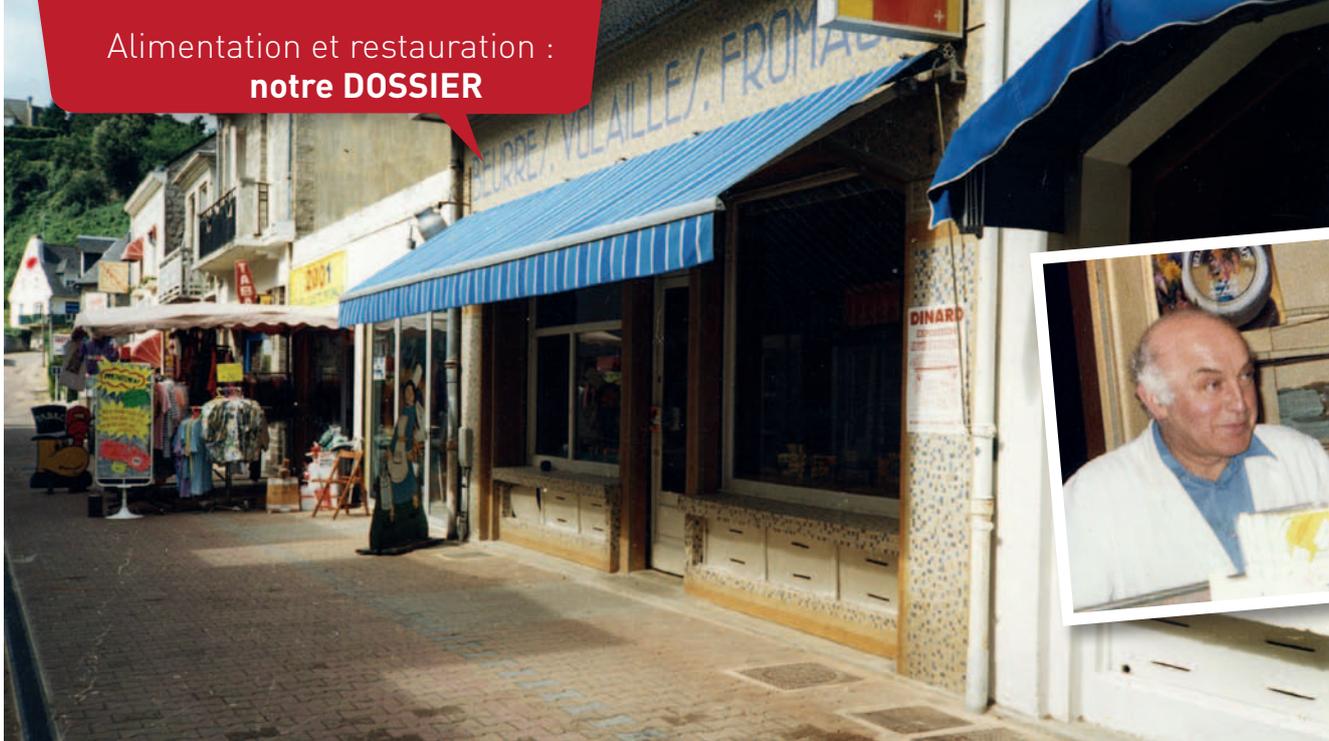
### FONCTIONNEMENT

#### DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « JEUNESSE ET SPORTS »

Suite à la démission de M. Bruno BRÉGAINT, il est nécessaire de désigner un nouveau membre au sein de la commission extra-municipale « Jeunesse et Sport »

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE la candidature de M<sup>me</sup> Barbara QUENOVAULT. Les membres sont donc les suivants:

- .Magali EGRIX
- .Christiane LANCELOT
- .Valérie LECLERC
- .Johann PRODHOMME
- .Anne-Laure BODIN
- .Barbara QUENOVAULT



Portrait →

## Bernard, une vie de commerçant dans Les Mielles

**Bernard ISERN est né le 12 janvier 1927. Il arrive à l'âge de deux ans à St Cast où ses parents possèdent un commerce de fruits et primeurs, "Les Halles Castines", rue de la mer.**

**B**ernard passe toute son enfance à Saint-Cast avec ses frères et sœurs. Monsieur ISERN père est également présent sur les marchés de Matignon et Plancoët. Il fait venir sa marchandise d'un entrepôt situé à Rennes, par le train, jusqu'à la gare de Plancoët. C'est lui qui a fait déguster leurs premières bananes aux enfants du secteur, sur le marché de Matignon. Nous sommes dans les années 1930-1935, la mondialisation n'est pas encore passée par là et Saint-Cast est « à la campagne ». Les bananes

étaient réceptionnées à la gare de Plancoët, dans leurs « paillons », (emballages de pailles et papiers) encore bien vertes. Dans la cave du magasin une partie était réservée pour les laisser mûrir. Arrivées à maturation, elles faisaient le bonheur des enfants qui ne connaissaient pas ce fruit à l'époque.

### IL EST TEMPS D'ALLER À L'ÉCOLE

Bernard grandit et il est temps pour lui d'aller à l'école. Il fera son cycle primaire à L'Isle avec mademoiselle Nicolas. Il y avait également une école secondaire, Les cours Fides, qui accueillait beaucoup de jeunes de La Garde et de la région parisienne.

Nous arrivons en effet pendant la période de la seconde guerre mondiale et les gens venaient se réfugier à St Cast.

### LA GUERRE BOULEVERSE LE PARCOURS DE BERNARD

Ses études secondaires se dérouleront au Sacré-Cœur, à Lamballe, jusqu'à ce que les Allemands réquisitionnent le lycée. Les élèves sont alors redirigés vers Rennes pendant un an, jusqu'à une nouvelle évacuation, cette fois vers Ploërmel, suite aux bombardements de Rennes. C'est lors de cette évacuation que Bernard et un ami décident « d'arrêter leurs études ». À Loudéac, ils quittent leurs camarades et décident de rentrer chacun chez soi, à pieds, dans un pays en guerre... Ils se quittent à Yffiniac et Bernard rejoint sa sœur à Lamballe, pour rentrer à St Cast sain et sauf, au grand soulagement de ses parents. Bernard a traversé cette

période avec l'insouciance de la jeunesse, il fallait aussi continuer à vivre et emmener paître les quelques chèvres de la famille dans les dunes de la grande plage.

### SOUVENIRS D'OCCUPATION

Trois rangées de barrières, surmontées de mines, avaient été dressées le long des plages de Saint Cast, pour parer à d'éventuels débarquements. Bernard travaillera d'ailleurs, avec l'entreprise Raulet, à leur démontage à la fin de la guerre. Il se souvient aussi des différents groupes de réfugiés accueillis à Saint Cast, notamment des Polonais, à l'hôtel Le Celtic et des danses et feux de joie organisés sur la plage de Pen Guen, lors de leur présence. De l'importance aussi de la ligne du Petit Train des Côtes du Nord, fermée en 1939 mais qui rouvrit quelques années pendant la guerre, acheminant entre autres les différents matériaux pour la construction des blockhaus.



## APRÈS LA GUERRE, IL REJOINT LE MAGASIN

Après la guerre, Bernard travaille au magasin familial avec un de ses frères et son beau-frère. Les parents deviennent gardiens au château du Bois-es-Lucas, au Guildo. Le père de Bernard conseille alors Monsieur LEGAL et Monsieur MERDRIGNAC, pour la culture de pommes de terre primeurs, comme à Saint-Malo. Les pommes de terre « nouvelles » étaient très chères à l'époque, cette production était une innovation sur la commune et partait ensuite pour être vendue aux Halles, à Rennes. En 1947, à vingt ans, Bernard part au service militaire, en Allemagne, avec « p'tit Louis Lucas » de Saint-Cast. Il peut ensuite rejoindre l'équipe militaire de football et s'adonner à sa passion, pour devenir champion de France militaire avec son équipe, en 1948.

## À LA TÊTE DU COMMERCE FAMILIAL

Délibéré de ses obligations militaires et de retour à St Cast, il reprend le commerce familial en y ajoutant une petite partie crèmerie, avec la vente de lait et fromage. C'est dans son magasin qu'il rencontre pour la première fois sa future femme, Angèle, venue acheter du lait.



Dans les années 1950, le commerce à St Cast a les mêmes caractéristiques que de nos jours : une période estivale très bonne, avec beaucoup de passage et une belle fréquentation, à l'inverse, une période hivernale très difficile. Bernard

est d'ailleurs obligé d'aller travailler à Paris, dans un grand magasin d'alimentation et épicerie fine, l'ouverture à Saint-Cast n'est pas viable à l'année.

## DE NOUVELLES IDÉES POUR FAIRE ÉVOLUER L'ENTREPRISE

C'est à Paris, en voyant dans les vitrines des magasins spécialisés les étalages de fromages, les meules entières de Gruyère ou autres, que l'envie lui vient d'ouvrir une crèmerie rue de la mer. Après son mariage, le couple s'installe à St Cast où la crèmerie est agrandie, toujours à côté du magasin de primeurs de la maman. À cette époque, différents magasins existent

dans la rue piétonne actuelle : un Tabac-Alimentation, une Pharmacie, une Librairie, un marchand de chaussures et un autre magasin de Fruits et Primeurs. St Cast se développe petit à petit, création du boulevard de la Vieuxville à la place des dunes, construc-

tion de maisons, de nouveaux magasins... On compte même environ vingt-quatre hôtels et pensions de famille, qui tournent à plein régime en saison. Beaucoup d'entreprises du bâtiment et de la construction travaillent à cette époque sur la commune, avec toujours une grande différence entre l'été et l'hiver. Après un voyage en Espagne, Bernard à l'idée d'installer une pâtisserie, ce sera la première à St Cast, à côté de la crèmerie. Les poulets sont achetés à Quintin mais arrivent non éviscérés, cela représente beaucoup de travail mais le succès est au rendez-vous.

## LA RETRAITE EN 1987

Dans les années 1960, lors des saisons estivales, le magasin tourne bien, avec plusieurs employés, comme la majorité des commerces de Saint Cast.

Le couple tient le magasin jusqu'à l'heure de la retraite, en 1987. Toujours en forme, Bernard a participé en 2014, à 87 ans, au bain de la Saint-Sylvestre, avec beaucoup d'humour!

Merci à lui pour son accueil et sa gentillesse.

# Une médaille d'or pour la crêperie "La Régal'ette"

La crêperie LA RÉGAL'ETTE, au 25 boulevard Duponchel, est à l'honneur depuis le 8 mars, jour du concours du meilleur crêpier de Bretagne, organisé à Vannes par la Fédération de la crêperie de Bretagne.

**D**ominique Poisson, le patron avec sa compagne Nathalie, s'est en effet illustré parmi 21 concurrents et a décroché la médaille d'or des Côtes-d'Armor, pour sa première participation à ce concours. Différentes épreuves étaient demandées, confection de galettes de blés noir nature, de froments na-

ture, puis garnies. Dominique a utilisé des ingrédients essentiellement bio lors de cette épreuve et a réalisé une galette aux trois saveurs bretonnes : chou vert, filet mignon de porc et palourdes. Le couple, dont c'est la sixième saison à Saint-Cast Le Guildo, a pour projet de privilégier les produits de saison, biologiques, et provenant

de circuits courts, pour toujours améliorer la qualité des réalisations. Nous ne pouvons que les soutenir et les encourager!

## CONTACT

La Régal'ette est ouverte à l'année, et il y a plein de



bonnes choses à découvrir! Réservation au : 0296417387

# Le restaurant **Le Jardin Délice**

Le restaurant **Le Jardin Délice** situé près de la grande plage de Saint-Cast Le Guildo vous accueille tous les jours en saison (fermé le mardi hors vacances). Sa cuisine 100% faite maison, est réalisée essentiellement à base de produits frais de la région (poisson et coquillages, crustacés, légumes, viandes, huîtres et moules de la baie de st Cast).



**L**e Chef Christophe Ménard est passionné de cuisine et de sa région: la Bretagne. Alors il valorise les produits dans des recettes originales et revisitées. Il a pour ligne de conduite de ne pas dénaturer le goût mais de le rehausser par des épices savamment dispensées au gré des sauces qu'il compose... Sa cuisine est résolument inventive et raffinée. Christophe a su

se perfectionner dans différents styles de restauration et s'impose maintenant dans le domaine de la semi-gastronomie et cuisine des produits de la mer. Le Jardin Délice a été récemment accueilli dans « La sélection 2016 des Meilleures Tables de France » par le Gault & Millau en lui décernant une Toque.

## **SE RÉINVENTER POUR UNE NOUVELLE CARTE**

Christophe aime chercher et tester de nouvelles saveurs. Quand vient le moment de créer la nouvelle carte, il travaille sans relâche dans sa cuisine. Son commis Dylan FLAQUEUL, de Saint-Cast et ses 2 apprentis Samuel ROHON

d'Hénanbihen et Axel HAMON de St-Cast le soutiennent dans cette élaboration. La rigueur et l'application dans le travail, sont les principales qualités pour le bon fonctionnement d'une équipe.

## **LE SERVICE**

Martine, l'épouse de Christophe, est en salle pour le service. Elle a le sens du « recevoir » et aime faire plaisir. Elle a toujours travaillé dans la restauration où elle s'épanouit au

contact de la clientèle. Attentionnée et souriante, elle y fait régner une ambiance de bien-être et de simplicité.

## **L'AVIS DE CHRISTOPHE SUR LES ÉMISSIONS DE CUISINE À LA TÉLÉVISION**

« Cela a permis d'ouvrir le métier aux jeunes qui voient une réelle opportunité de création et d'ornement des plats. Le côté compétition permet aussi de donner le meilleur de soi et de se dépasser pour proposer « le plat » qui fera l'unanimité. C'est aussi un coup de projecteur sur l'alimentation à base de bons produits, la diététique et l'art de recevoir. »

## **+ D'INFOS**

[www.restaurant-stcast-jardindelice.fr](http://www.restaurant-stcast-jardindelice.fr)



# Le fumoir de Saint-Cast

**M. QUINVEROS** a créé son entreprise en octobre 2013, dans le cadre d'une reconversion professionnelle (laboratoire pharmaceutique) à Hénanbihen. Les produits sont préparés selon des méthodes ancestrales de salage à sec et de fumaison douce.

**"N**ous avons ouvert un magasin au 10 rue Jacques Cartier présentant nos spécialités issues des ressources locales, avec notamment, du lieu jaune, des maquereaux, de l'églefin, mais aussi notre coquille St-Jacques.



## **LA COUILLE SAINT-JACQUES À L'HONNEUR**

« Nous prenons le soin de travailler sur des coquilles débarquées le jour même au port de Saint-Cast Le Guildo, avec l'Armement "Mon Copain", d'Axel Fily. ». Ces coquilles sont ensuite décortiquées à l'Atelier, puis roulées une à une avec du sel (Nature et progrès) de Guérande. Cette technique permet d'obtenir un mélange de texture, avec une noix qui a de la fermeté en périphérie et du fondant à cœur. Vient ensuite l'opération la plus déli-

cate, le fumage, réalisé avec de la sciure de hêtre et des copeaux de fût de Chêne de Whisky Ecossais. Ce fumage particulièrement doux, permet de préserver le goût naturel de la St-Jacques, et ainsi de la consommer en apéritif, entrée froide ou chaude, avec de nombreuses recettes disponibles sur notre site internet.



Notre St-Jacques va faire l'objet de 2 communications nationales très qualitatives (le Figaro Magazine, et Cuisine d'ici). Notre objectif: valoriser ce met d'exception qu'est la Saint-Jacques ainsi que nos fournisseurs."

Wilfried Quinveros

## **+ D'INFOS**

Tel : 06 62 56 94 21  
[www.lefumoirdesaintcast.fr](http://www.lefumoirdesaintcast.fr)



## ⊙ TRAVAUX DE PRINTEMPS

Ci-dessus, remplacement des roues du canon sur la place Beaucorps.



- > Pose de bouées, de mouillages, à la Fresnaye.
- > Pose du grillage au CTM.
- > Nettoyage haute pression de la rue piétonne et Boulevard Duponchel.
- > Nettoyage des bas cotés Boulevard de la Vieuxville (enlèvement grillage), des murs de la piscine, de la cale de la Bouvette
- > Remise en état (peinture) des fenêtres, du centre nautique.

- > Pose de panneaux de signalisation
- > Création d'une barrière pour l'école des Terre Neuv@s.
- > Confection de nouvelles corbeilles vacances propres.
- > Plantation de sauges, rue de l'Hilda.
- > Réhabilitation d'espaces verts, rue de Brie et rue de la Bataille.
- > Réaménagement du terrain communal du Poteau.
- > Engazonnement du rond-point de la Garde.
- > Création de « terre pierres » Boulevard de Pen-Guen.

### INFO +



Mise en place de bacs de compostage aux services techniques : Ce dispositif recevra les déchets alimentaires de la cuisine centrale, des cantines et de l'EHPAD.



## ÉTAT Civil

### Naissances ▼

- Le 28 février 2016 :  
Louis HAMON  
8 rue des Bignons
- Le 14 Mars 2016 :  
BRIAND Elwenn  
4 rue de la Comté

### Décès ▼

- Le 7 mars 2016 :  
Jean LAURENT - 83 ans  
51 rue des Has

## PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

MOIS DE FÉVRIER 2016		
NOM-PRENOM	ADRESSE	OBJET
M. et Mme ROUX Hervé	24, Bd Alfred Marinier	Extension maison individuelle
Mme ROUAULT Sabine	23, rue de la Résistance	Division terrain
Mme DARRIEU Michelle	19, rue de la Touche	Ouvertures
M. HEBANT Francis	3, rue de la Hêtraie	Pose de fenêtres de toit
Mme RUELLAN Marie-France	Avenue des Tilleuls	Murets et portails
M. SALAÛN Jean-Pierre	56, rue du Moulin Bily	Clôture et portails
M. RIGOLLE Michel	6, rue du Chêne Vert	Clôture
M. PERROQUIN René	8, rue Guy Homery	Clôture
M. FRERET Pascal	37 A, rue des Nouettes	Clôture

### SAINT CAST LE GUILDO

20H30

MERCREDI 4 ET JEUDI 5 MAI 2016

CONCERT – EGLISE de SAINT CAST

Association COT 21

des concerts d'orgue et trompettes



Nicolas PARDO



Stéphane VAILLANT



Frédérique BLANC

ENTREE LIBRE – LIBRE PARTICIPATION

### PORTES OUVERTES



### ECOLE Terre-Neuv@

JEUDI 28 AVRIL de 17h à 19h30  
Les enseignantes seront  
disponibles pour vous  
rencontrer et répondre  
à toutes vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 96 41 96 25  
pour tous renseignements.

### VIDE GRENIER

### AMICALE ECHOS D'ECOLE

DIMANCHE 24 AVRIL - place du Marché  
Restauration sur place

Contact : 06 66 83 32 64

La tribune libre est un espace de parole réservé aux groupes minoritaires du Conseil Municipal. La loi n'oblige que les communes de plus de 3 500 habitants à accorder une telle place pour l'expression des groupes d'opposition dans le journal municipal. C'est donc sans obligation légale, mais dans un souci de transparence et attachés à la libre expression, que nous avons fait le choix d'accorder cette possibilité de s'exprimer. Les propos tenus dans ces tribunes n'engagent, bien sûr, que leurs auteurs. Ils sont retransmis dans leur intégralité sans modification ni annotation.

### Tribune libre ▼

L'ART DE CRÉER LA POLÉMIQUE.

Alors que la majorité municipale actuelle peine à animer une Salle d'Armor désespérément vide de toute animation, et que s'achève sans perspective immédiate une étude surdimensionnée d'aménagement du centre bourg, nous est annoncé

un nouvel équipement culturel et sportif à 2,286 millions d'euros sur le terrain qui était réservé à Pierre & Vacances, encore une fois sans aucune concertation préalable, ni la moindre explication.

Ce projet annoncé sur le seul terrain prévu au PLU destiné à l'hébergement touristique, n'a fait l'objet

d'aucune étude de besoins et encore moins de présentation aux élus ! Malgré ce qui tente d'être dit, la minorité municipale n'a pas d'opposition de principe à un projet cohérent et porteur pour la ville sous réserve qu'il soit bien défini, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car rien n'est écrit, et nous voulons rester responsables de la dépense de l'argent public !

Pour autant, nous ne laisserons pas brader le seul terrain communal encore disponible, idéalement situé près de la grande plage réservé au développement touristique et économique de notre station.

Marie Madeleine MICHEL -  
Yves HERVE - Barbara QUENOUAULT  
- Gérard VILT - Johann PRODHOMME

▼ DÉFENSE DES DROITS

## Une institution pour la défense et la promotion de vos droits

Le Défenseur des droits est une institution de l'État complètement indépendante. Créée en 2011 (inscrite dans la Constitution dès 2008), elle s'est vue confier deux missions :

- défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;
- permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Toute personne physique (un individu) ou morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement lorsqu'elle :

- pense qu'elle est discriminée [1] ;
- constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite ;
- a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...);
- estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.

Le Défenseur des droits est né de la réunion de quatre institutions : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS). Près de 250 personnes travaillent au siège du Défenseur des droits, à Paris. En France métropolitaine et outre-mer, ce sont 397 délégués qui vous accueillent.



Contactez le défenseur des droits [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)  
09 69 39 00 00

**LE DÉFENSEUR DES DROITS**  
Le droit en action

### UNE INSTITUTION DIRIGÉE PAR JACQUES TOUBON

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Ce statut lui garantit une véritable autonomie pour agir. Son représentant, Jacques Toubon, ne reçoit d'instructions de personne – ni du gouvernement, ni de l'administration, ni d'un groupe de pression. Il ne peut pas non plus être jugé pour des opinions ou des actes liés à ses fonctions : cela lui garantit une vraie liberté d'action.

Le terme Défenseur des droits désigne l'institution et la personne qui la dirige. Jacques Toubon est le Défenseur des droits depuis le 17 juillet 2014. Il a été nommé pour 6 ans par le Président de la République François Hollande. Son mandat ne pourra pas être renouvelé et n'est pas révocable[2]. Enfin, il ne peut pas exercer en même temps une autre fonction, quelle qu'elle soit.

### LES COLLÈGES

Trois collèges se réunissent régulièrement pour assister le Défenseur des droits. Chacun de ces trois collèges peut donner son avis sur un thème particulier :

- Déontologie de la sécurité
- Défense et promotion des droits de l'enfant
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité

[1] Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, état de santé...) et dans un domaine cité par la loi (accès à un service, embauche...). À ce jour, 20 critères de discrimination (« critères prohibés ») sont fixés par la loi. Pour en savoir plus, consultez notre rubrique « Aide ».

[2] Sauf faute grave constatée par les plus hautes juridictions françaises.

Sources : [www.defenseurdesdroits.fr/](http://www.defenseurdesdroits.fr/)

▼ CIVISME

## RESPECTONS notre voisinage

### LES TRAVAUX BRUYANTS

Afin de respecter la tranquillité et maintenir de bonnes relations avec son voisinage, respectons les horaires pour les travaux bruyants (tonte, débroussaillage, travaux de bricolage) :

- les jours ouvrables : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 19h30

- les samedis : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
- les dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00



### LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Vous possédez un chien, vous devez vous conformer à la loi. Vous avez des devoirs et ne pas laisser divaguer votre animal, ni le laisser aboyer pendant un certain temps.

Ci-dessous un bref rappel du Code de la santé publique :

- article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

### Quelles sanctions pour le propriétaire du chien ?

Le propriétaire du chien perturbateur pourra se voir condamner : d'une amende de 450 € à la confiscation de l'animal. Une mesure extrême qui peut, peut-être, encourager vos voisins à trouver une solution alternative et moins traumatisante. Dans tous les cas, une solution amiable entre voisins reste la meilleure des solutions.

**Lors de vos déplacements, les chiens doivent être tenus en laisse sur tous les lieux publics, y compris sur les plages. Les déjections doivent être ramassées par les propriétaires pour une question d'hygiène et de respect de la population.**

**VIVRE ENSEMBLE**

## Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil



Du Brésil, d'Allemagne, de la Thaïlande ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Échanges Internationaux.



Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de rendre cette expérience la plus riche possible, ces jeunes vivent en immersion totale dans une famille française pendant toute la durée de leur séjour. Le CEI les aide dans leurs démarches et se charge de leur trouver un hébergement au sein d'une famille française bénévole.

Maria, jeune Brésilienne de 17 ans, Hieu Hoang, jeune Allemand de 15 ans, et Srika, jeune Thaïlandaise de 16 ans souhaitent venir en France pour une année scolaire complète (10 mois) à partir de la rentrée 2016.

**Maria** a de nombreux hobbies : elle aime la photographie et les voyages, joue de la guitare et pratique la boxe thaïlandaise.

**Hieu Hoang** aime la lecture, les voyages et pratique la randonnée. Il apprend le français depuis 3 ans.

**Srika** est une grande sportive : elle pratique la danse, la natation et s'entraîne comme pom-pom girl. Tous les trois rêvent de trouver une famille chaleureuse pour partager son quotidien lors d'une année scolaire extraordinaire.

Accueillir un jeune étranger permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « *Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir* ».

**Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

**Renseignements :**

CEI-Centre Échanges Internationaux - Katrin Merabet - Saint Lormel - Tél : 02.96.84.08.66  
Courriel : efulan@yahoo.fr  
www.cei-etudes-etranger.fr/  
Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou  
02 99 46 10 32

## U N C SAINT CAST LE GUILDO

### Assemblée générale du 13 février 2016

**L'assemblée a été ouverte par le Président par une minute de silence pour nos deux disparus de l'année 2015 Messieurs SUZZI Maurice et BOULEAU Jean.**

Il nous a fait le bilan des cérémonies de l'année passée entre autre le 11 novembre, messe pour les disparus des guerres suivie des cérémonies aux monuments aux morts de SAINT CAST et du GUILDO. Un pot de l'amitié a été offert par la mairie au GUILDO suivi d'un repas au restaurant « La Fermette ».

Le président nous a fait part des cérémonies de l'année 2016. Il a ensuite donné la parole au trésorier qui nous a fait le bilan de l'année 2015 contrôlé par les commissaires aux comptes. Renouvellement du tiers sortant reconduit dans leurs fonctions.

Fin de l'assemblée. Pot offert par la section avec galettes des rois.

**La section compte 58 adhérents.**

**Membres du bureau :**

- Président : COLLARD Marcel
- Vice-présidents : TROTEL Joseph / FOUCAULT Raymond
- Secrétaire : GUILLERM Robert
- Secrétaire adjoint :  
BLANDIN Michel
- Trésorier : BAYLE Roger
- Trésorier adjoint :  
FESARD Charles

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### FNACA - Courses cyclistes du 15 mai 2016

Réunion pour l'organisation du 50<sup>e</sup> grand prix de la Croix aux Merles :

**SAMEDI 23 AVRIL à 10h - salle de la mairie annexe**



Tous les adhérents et sympathisants sont conviés afin de parfaire l'organisation de cette course qui aura lieu le 15 mai 2016.

**Programme :**

**13h30 : course Pass Cycliste**

**15h30 : courses 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie et Juniors.**

**ENTRÉE GRATUITE**

programme payant

LOISIRS ET CULTURE

## L'ECLD Émeraude Culture Loisirs et Développement

C'est sous cette appellation que Serge LETORT a créé notre association le 1<sup>er</sup> avril 1991. Après avoir parcouru le monde au cours de sa carrière professionnelle, il décida de mettre à profit ses connaissances et son carnet d'adresses bien fourni pour animer les soirées castines et guildocéennes.



Ils se sont félicités d'avoir enregistré plus de 500 visiteurs sur les deux jours et se sont séparés après avoir partagé un pot de l'amitié animé et joyeux !

Il fit venir à Saint Cast de nombreuses personnalités (le professeur Cabrol, Jean-Loup Chrétien, Marthe Mercadier, les Petits Ecoliers Chantants de Bondy, Jacques Maillot pour n'en citer que quelques-uns ...). Il organisa également des « soirées cabaret » ainsi qu'un mémorable concours photos qu'il confia à Jeanne et Yves Besnard... Présidée successivement par Serge LETORT, Lucien RETHORE et Jeanne BESNARD, notre association est actuellement confiée à Annie EISENSCHMIDT et offre encore de nombreuses activités : Art Floral - Arts Graphiques - Encadrement - Cours de langues ( anglais, espagnol, italien, allemand) ainsi que des soirées « Causeries d'Armor » animées depuis début janvier par Michel Désir, une façon un peu différente des « Paroles d'un soir » organisées jusqu'en juin 2015 par Simone Breuse.

Le temps fort de l'année 2015 fut l'exposition consacrée à trois de nos activités les 25 et 26 juillet, Salle d'Armor à Saint Cast le Guildo : Art Floral, Arts Graphiques et Encadrement.

L'atelier d'Art Floral, animé par Marie-Odile Courtot a présenté 6 magnifiques compositions. Les 16 artistes de l'atelier d'Arts Graphiques animé par Hervé Piot ont exposé pas moins de 120 toiles ou aquarelles quand ceux de l'atelier d'Encadrement animé par Maryvonne Roche ont accepté de partager, le temps de l'exposition, 36 de leurs nombreuses réalisations. De l'avis de tous les exposants, cette initiative fut une réussite totale grâce à la mise à leur disposition de la Salle d'Armor qui a permis de mettre leurs œuvres en valeur.

Notre association compte aujourd'hui environ 150 adhérents et quelques sympathisants, dont de nombreux commerçants de la commune qui nous soutiennent depuis toujours. Toutes les autres activités sont gratuites, à l'exception des cours de langues anglais et espagnol. Une cotisation de 23 € est requise pour adhérer à l'ECLD.

**Alors avis à toutes celles et tous ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps ou simplement s'investir dans une nouvelle activité culturelle et partager des moments agréables et sympathiques, nous sommes prêts à les accueillir ! Le 1er avril 2016, notre association a fêté comme il se doit son 25e anniversaire !**

Annie EISENSCHMIDT Présidente de l'ECLD

## Grand Quizz 2016 : 7<sup>e</sup> édition

Le succès de cette manifestation n'est plus à démontrer. 33 candidats se sont affrontés le 31 janvier.

Le sujet portait sur la région Bretagne ce, dans 9 disciplines, sans toutefois oublier, le patrimoine de St Cast Le Guildo, bien présent dans le questionnaire. Certaines questions mais surtout leurs réponses ont créé la surprise, d'autres l'amusement. Nicole Perzo termine en tête suivie de Rémi Hamon. Une question subsidiaire a été nécessaire pour attribuer le 3<sup>e</sup> lot. Question : quelle est la date de naissance Charlotte Valandrey ; là encore, Soizic Trotel et Claude Simon avaient choisi la même année mais heureusement pas le même mois. C'est donc Soizic Trotel qui a remporté le 3<sup>e</sup> prix.

Pour l'équipe organisatrice Marie-Claude Théry

### QUIZZ FRANÇAIS ADULTE

**Question 1:**

Le naissain (larves de mollusques) s'écrit :

- Naissain A
- Naissaim B
- Nessein C

**Question 2:**

Quel est l'orthographe de Sarrasin quand il s'agit de la farine ?

- Sarrasain A
- Sarrasin B
- Sarrazain C

**Question 3:**

Que signifie Pen Duick ?

- Hirondelle A
- Mésange B
- Mouette C

**Question 4:**

Comment écrit on Kouign amann ,

- Kouign amann A
- Kouing aman B
- Kouingamann C

**Question 5:**

Pour étaler la pâte à crêpe sur un bilig il faut :

- Le robenn A
- Le rozell B
- Le rozen C

**Question 6:**

Que signifie le préfixe plou ?

- Château A
- Paroisse B
- Village C

**Question 7:**

Que signifie en breton "yec'hed mad"

- A la votre A
- Bon appétit B
- Bonjour C

**Question 8:**

De quels mots bretons vient le verbe baragouiner ?

- Pain + beurre A
- Pain + gagner B
- Pain + vin C

Retrouvez les réponses dans le prochain numéro.

## CAST'in bulles



### le 1<sup>er</sup> festival BD de Saint-Cast Le Guildo

Le Comité des Fêtes de Saint-Cast le Guildo a pour but l'animation, l'organisation, la coordination de fêtes, des manifestations sportives et culturelles, de foires expositions (brocantes, antiquités, peinture etc.) afin de contribuer à la vie de la Commune et cela tout au long de l'année. C'est pourquoi en 2016, il propose 2 nouveautés avec un festival de BD en mai et un radio-crochet en novembre.

Le festival de BD se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 mai 2016 de 10h à 18h, salle d'Armor - Bd de la Mer. Pour l'édition 2016 le thème est «Naufrageurs/Naufragés» que l'on retrouve sur l'affiche réalisée par Jaouen, parrain 2016 du festival.

Une trentaine d'auteurs sera présent pour dédicacer leurs ouvrages. Des éditeurs et libraires proposeront des BD, Mangas et autres produits dérivés.

Des animations sont également prévues : jeux en bois, maquillage, ateliers de dessin, de lecture ...

**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**

#### Liste des auteurs présents pour dédicaces :

Bruno Bertin, Abel, Balan, Blynt, Hervé Boivin, Benjamin Bourdois, Alain Brion, Bruno Brucero, Fred Coconut, Séverine Dalla, Nicolas Demare, Geg, Régis Hautière, Jean-Luc Istin, Laurence Istin, Philippe Larbier, Christophe Lazé, Jacques Medoc, Nicolas Nicoby, Pacotine, Michel Pichon, Arnaud Poitevin, Lucien Rollin, Anne Rouvin, Jaouen Salaun, Yann Tisseron, Tyef, Yanouch, Gordon Zola

Pour en savoir plus sur les auteurs et leurs ouvrages rendez-vous sur le site du Comité des Fêtes : [www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr](http://www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr)

#### concours BD >

À l'occasion de ce festival, un concours de BD ouvert aux écoles publiques et privées qui dépendent des circonscriptions de Dinan-Nord et Lamballe est organisé.

132 élèves de 8 à 16 ans se sont inscrits par leurs écoles en travail collectif et 13 en individuel.

- > Un jury constitué de professionnels et non professionnels jugera de la qualité des planches reçues sur la base de plusieurs critères
- > En individuel les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés
- > En collectif les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés
- > Les résultats seront annoncés officiellement à 15h00 le dimanche 8 mai salle d'Armor et sur le site Internet du Comité des Fêtes à partir du 15 mai
- > Les prix seront à retirer pendant le festival Salle d'Armor ou auprès du Comité des Fêtes



**Saint Cast le Guildo**  
**Foot Emeraude Jeunes**  
**TOURNOI 2016**  
**G.J. PAYS DE MATIGNON**

**SAMEDI 04 JUIN**      **DIMANCHE 05 JUIN**

**SAMEDI 04 JUIN 2016**      **U.15 ET U.9**  
**DIMANCHE 05 JUIN 2016**      **U.11 ET U.13**

**SAMEDI** premier match 10h00  
U14/U15 6+2 joueurs  
U8/U9 7+2 joueurs

**DIMANCHE** premier match 10h00  
U10/U11 7+2 joueurs  
U12/U13 7+2 joueurs

**LOFS:** Trophés, Coupes, Equipements sportifs  
**TOURNOI SUR 4 TERRAINS**  
Restauration sur place  
Buvettes  
Logement: Campings à proximité

Contact et Frais d'inscription à renvoyer à:  
Philippe GUYOMARD  
La Nap  
22 500 SAINT POTAN  
06 29 58 45 93 ou 02 22 13 11 11  
Mail: nemo.fay@hotmail.fr  
Facebook: Foot Emeraude Jeunes 2004-2013  
www.saintcastleguildo.fr

**Saint-Cast le Guildo**  
la côte d'Emeraude

**FÊTE DE LA BRETAGNE**  
COUËL BREZ'H

**PLAGE EN FÊTE**

Activités ludiques et sportives pour toute la famille !  
**DIMANCHE 15 MAI 2016**  
Bld de la mer et Grande Plage (Face Salle d'Armor)  
DE 14h00 A 18h00 **GRATUIT !**

BALADES A PONEY  
MAQUILLAGE  
MINI - TENNIS  
SULKYS A PEDALES  
JEUX TRADITIONNELS BRETONS  
BEACH GOLF...  
RESTAURATION SUR PLACE

DEFILE DU BAGAD SALICORNES A 15H00 ET 15H45

ORGANISÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-CAST-LE GUILDO : 02 96 41 86 42

⌚ **Tournoi 2016 de foot à St-Cast Le Guildo**  
Tournoi pour les - U11 - U13 et le samedi 4 (U8/9 et U14/15) et dimanche 5 juin 2016 (U10/11 et U12/13) organisé par le Groupement Jeunes du Pays de Matignon "Foot Emeraude Jeunes".

⌚ **Plage en Fête**  
Le dimanche 15 mai 2016 organisé par l'Office de Tourisme de Saint-Cast Le Guildo.

**GRAND PRIX DE ST CAST 2016**

**OPEN 5.70**  
**15 - 17 avril**

**30 avril - 1er mai**

**OSIRIS & IRC**

Centre Nautique de St Cast - Le port - 22380 St Cast le Guildo  
02.96.41.86.42 / contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Centre nautique  
FFVoile

Partenaires : Le port de St Cast, l'APSC, l'Agence de la plage et la villa de St Cast

# Cinéma EDEN :

## le programme

Salle de 249 places avec balcon,  
équipée en image et son numériques  
Projections 3D XPAND -  
5 rue de la Vallée de Besnault  
22380 St-Cast-le-Guildo  
Téléphone : 02 96 81 05 40  
Courriel :  
cinema.eden@orange.fr

## FESTIVAL UN AIR DE JAZZ

SAMEDI 30 JUILLET AU LUNDI 8 AOÛT 2016

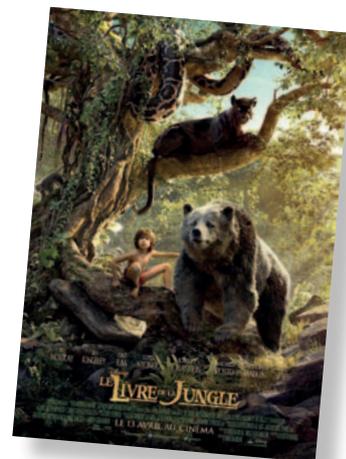
Toutes les infos sur le site : [www.unairdejazz.com](http://www.unairdejazz.com)

> **Tarifs** : Billets concerts adulte : 15 €,  
Carte Pass adulte 3 concerts : 40 €, Billet -12 ans : 8€, Carte  
Pass -12 ans 3 concerts : 20€

> **Billetterie** : en ligne début avril sur :  
[www.unairdejazz.com](http://www.unairdejazz.com)

Local comité des fêtes, Office de Tourisme : 02 96 41 81 52, Au  
chapiteau, si places restantes

> **Horaire et Lieu** : Concerts à 21H00 - Ouverture à 19H30,  
Chapiteau Rue de Brie, Saint-Cast le Guildo, Site couvert,  
Placement libre, 600 places assises



### Du 6 avril au 1<sup>er</sup> mai 2016

	15H00	17H30	20H30
MERCREDI 6 AVRIL		LA PASSION D'AUGUSTINE	BELGICA <b>VO-ST</b>
JEUDI 7 AVRIL		ROOM <b>VO-ST</b>	MÉDECIN DE CAMPAGNE
VENDREDI 8 AVRIL		ZOOPTOIE	LA PASSION D'AUGUSTINE
SAMEDI 9 AVRIL	ZOOPTOIE	BELGICA <b>VO-ST</b>	MÉDECIN DE CAMPAGNE
DIMANCHE 10 AVRIL	MÉDECIN DE CAMPAGNE	ZOOPTOIE	
LUNDI 11 AVRIL		SUITE ARMORICAINE	ROOM
MARDI 12 AVRIL		LA PASSION D'AUGUSTINE	MÉDECIN DE CAMPAGNE
MERCREDI 13 AVRIL		KUNG FU PANDA 3	LES VISITEURS LA RÉVOLUTION
JEUDI 14 AVRIL		LE LIVRE DE LA JUNGLE	AU NOM DE MA FILLE
VENDREDI 15 AVRIL		LES VISITEURS LA RÉVOLUTION	LE LIVRE DE LA JUNGLE
SAMEDI 16 AVRIL	LE LIVRE DE LA JUNGLE <b>3D</b>	AU NOM DE MA FILLE	LES VISITEURS LA RÉVOLUTION
DIMANCHE 17 AVRIL	LE LIVRE DE LA JUNGLE	LES VISITEURS LA RÉVOLUTION	
LUNDI 18 AVRIL		KUNG FU PANDA 3 <b>3D</b>	LES VISITEURS LA RÉVOLUTION
MARDI 19 AVRIL		LE LIVRE DE LA JUNGLE	AU NOM DE MA FILLE
MERCREDI 20 AVRIL		KUNG FU PANDA 3	GOOD LUCK ALGERIA
JEUDI 21 AVRIL		BATMAN VS SUPERMAN	NO LAND'S SONG <b>VO-ST</b>
VENDREDI 22 AVRIL		LE FANTOME DE CANTERVILLE	<b>20H00</b> <b>LA BAYADERE</b> Depuis le théâtre de Mariinsky (Ballet 15 euros)
SAMEDI 23 AVRIL	KUNG FU PANDA 3	GOOD LUCK ALGERIA	LE FANTOME DE CANTERVILLE
DIMANCHE 24 AVRIL	LE FANTOME DE CANTERVILLE	ROSALIE BLUM	
LUNDI 25 AVRIL		KUNG FU PANDA 3	ROSALIE BLUM
MARDI 26 AVRIL		NO LAND'S SONG <b>VO-ST</b>	GOOD LUCK ALGERIA
MERCREDI 27 AVRIL		ROBINSON CRUSOE	LE CHASSEUR ET LA REINE DES GLACES
JEUDI 28 AVRIL		THE ASSASSIN <b>VO-ST</b>	MERCI PATRON
VENDREDI 29 AVRIL		ROBINSON CRUSOE	LE CHASSEUR ET LA REINE DES GLACES <b>3D</b>
SAMEDI 30 AVRIL	ROBINSON CRUSOE	LE CHASSEUR ET LA REINE DES GLACES	LES VISITEURS LA RÉVOLUTION
DIMANCHE 1ER MAI	ROBINSON CRUSOE	MERCI PATRON	